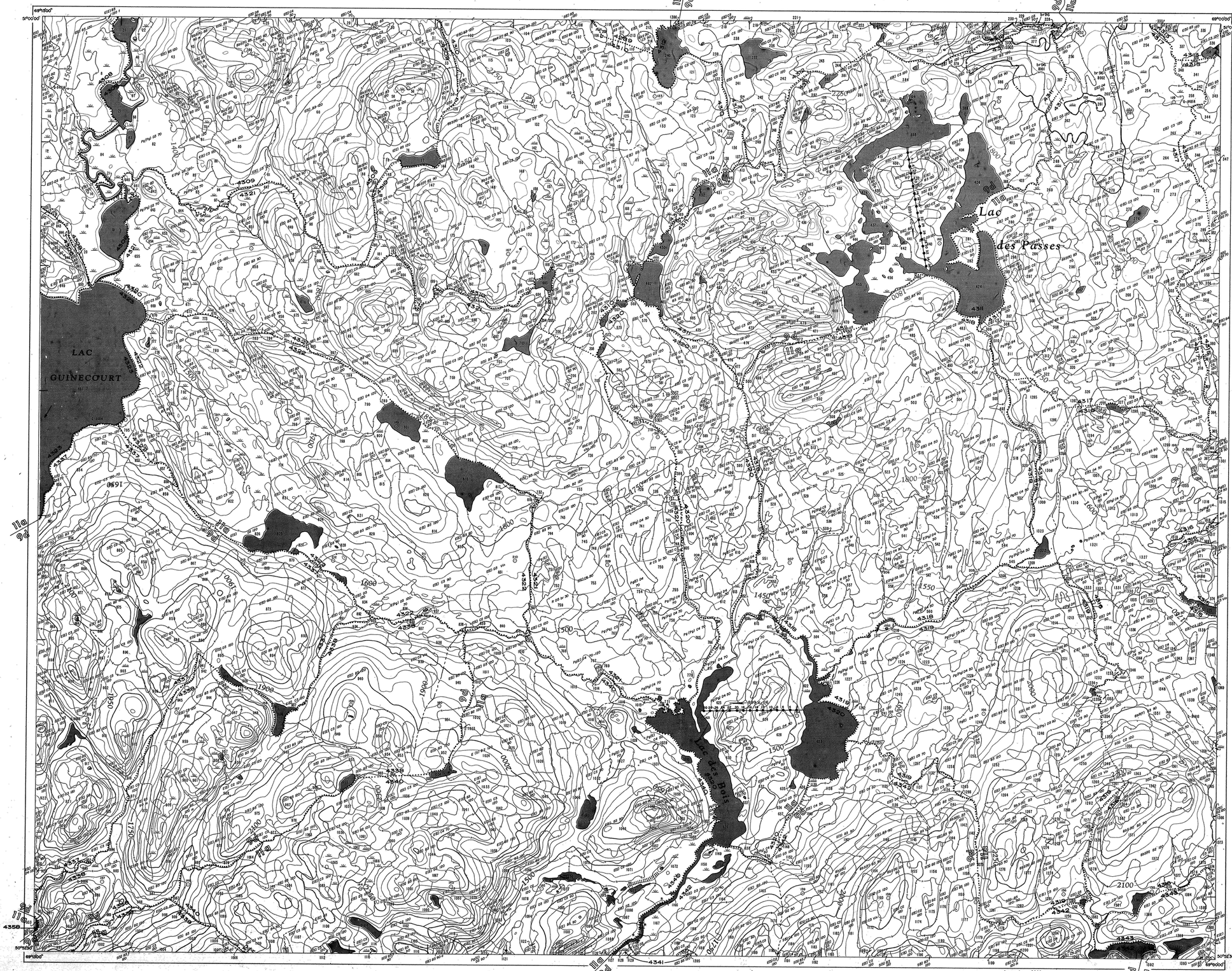

Compt. for. : 8002

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — , bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe progressive de semenciers
Coupe progressive irrégulière
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Dégagé partiel (dégagé ou à jour)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Cabanes commerciales
Récolte dans les friches boisées (dégrade libres)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à mélèze
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupant plus de 75% de la portée-tiges)
— — à sapin (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — (le pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec épinette noire
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire gris
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire gris
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— — (le thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Prucheraie
— — (la prusche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences tolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec mélèze
— — — — avec épinette noire et/ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleau à bouleau jaune avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec épinette noire ou rouge
Peuplier avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec épinette noire ou rouge
Épinette noire avec résineux
Épinette rouge avec résineux
— — — — mélange d'feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleaux
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Peuplier à feuillus tolérants
Peuplier à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de pin gris
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF
Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER
Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche visiblés
10,00 %
5,99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

PINÈDE ÉQUIENNE CLASSES	TYPES DE	PINÈDE D'ÉTAGE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	20-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-35 "	30-50 "	50-70 "
50 "	36-60 "	50-70 "	70-90 "
70 "	61-80 "	70-90 "	90-120 "
90 "	81-100 "	90-110 "	120-150 "
120 "	101 et plus	110-70 "	150-70 "

PINÈDE RÉSINEUSE

Je (jeune inéquienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Jeunes peuplements majorité des tiges hors 0 et 90 ans.
Vieillesse inéquienne Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entrées dé 90 ans.
Autres peuplements majorité des tiges inf. plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2 (0,0 m - 7,0 m)	3 (7,0 m - 12,0 m)	4	5 (20,0 m - 25,0 m)	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	normal
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 90 %	+
Abrupte	91 % et plus	+

Les classes de pente indiquées dans les forêts publiques seulement.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SBD C3 gp 50 m 0
— — — —